



AVIS RECRUTEMENT CONSULTANT (E) NATIONAL(E) POUR L'ETUDE EXPLORATOIRE RETROSPECTIVE SUR LA FISTULE OBSTETRICALE AUX COMORES

I. Contexte International

La fistule obstétricale (FO) est une lésion du tissu pelvien causée par un accouchement prolongé et difficile en l'absence de soins obstétricaux appropriés pour y remédier. Littéralement il s'agit d'un orifice entre le vagin et la vessie ou le rectum, voire les deux, qui provoque une incontinence urinaire et/ou fécale chronique ayant des effets nocifs sur la vie sociale et l'état de santé de la femme.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), environ 800 femmes meurent chaque jour dans le monde du fait de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. En 2013, 289 000 femmes sont décédées pendant ou après la grossesse ou l'accouchement. La quasi-totalité de ces décès (99%) se sont produits dans des pays en développement, dont plus de la moitié en Afrique subsaharienne (57%), ce qui fait de l'Afrique la région du monde où le ratio de mortalité maternelle est le plus élevé.

Pour chaque femme qui meurt, 20 à 30 femmes souffrent d'une maladie ou d'une invalidité à court ou à long terme, notamment une grave anémie, un dommage causé aux organes génitaux, une douleur chronique, la stérilité ou une sérieuse invalidité post-partum comme la FO. Par ailleurs, santé maternelle et santé néonatale étant étroitement liées, près de 3 millions de nouveau-nés meurent chaque année donc 12,99% dans les pays en voie de développement. On dénombre également 2,6 millions d'enfants mort-nés chaque année.

En outre, environ 40% de tous les décès d'enfants de moins de cinq ans sont des décès néonataux. On estime à environ 2 à 3,5 millions le nombre de femmes souffrant de manière permanente des problèmes liés à la FO dans les pays en développement, avec 50 000 à 100 000 nouveaux cas chaque année. Pratiquement éradiquée dans les pays développés, la FO continue à faire des ravages dans les pays pauvres notamment ceux de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne.

II. Contexte national

Aux Comores la situation de la FO, n'est pas connue, à cause d'un manque d'études et recherches approfondies dans le domaine. La FO qui a des impacts dont les conséquences anatomo-fonctionnelles sont désastreuses (infections à répétition, stérilité, infirmité sexuelle, incontinence urinaire et/ou fécale) et d'autres conséquences sociales telles que l'exclusion sociale, rejet du mari, stigmatisation, discrimination et une pauvreté suite aux dépenses catastrophiques.

Lors de l'EDSC-MICS II 2012, des questions ont été posées aux femmes âgées de 15 à 49 ans sur leur connaissance de la fistule obstétricale. L'enquête révèle une faible connaissance de la fistule obstétricale au sein de la population des femmes de 15-49 ans. Seulement 26 % des femmes de 15-49 ans ont déjà entendu parler de cette maladie. Cette connaissance varie selon les caractéristiques sociodémographiques de la femme. On constate également des disparités entre les régions: à Mwali, une proportion relativement importante de femmes (45 %) connaît la maladie par rapport à Ngazidja (28 %) et Ndzuwani (21%). La proportion de femmes ayant déclaré avoir eu une fistule obstétricale est estimée à 1,5 %.

III. Consultant (e) National (e) :

Le /la consultant(e) doit présenter une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée d'un plan de travail détaillé assorti d'un échéancier d'exécution, ainsi qu'une esquisse de plan et une méthodologie.

Le consultant chargé doit satisfaire aux exigences suivantes: **Expérience pertinente**

- ✓ Expérience antérieure dans la réalisation d'enquêtes, de recherches et d'études aux niveaux local et national sur des questions relatives à la santé;
- ✓ Des liens étroits avec le réseau d'acteurs publics et des personnels opérant aux niveaux des structures de santé ;
- ✓ Capacité à passer en revue et à analyser les résultats de recherches antérieures ainsi qu'à préparer des rapports et des études ;
- ✓ Capacité à recueillir, évaluer et analyser des données quantitatives et qualitatives obtenues dans le cadre d'un travail documentaire et de terrain.
- ✓ Maîtrise des méthodes de suivi, d'études/enquêtes, de publications et d'analyse de données au niveau national ;

Le /la **consultant(e) national(e)** devra avoir les compétences suivantes:

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sociologie, en science sociale, statistique, Démographie; ou assimilés
- Avoir au moins 5 ans d'expérience ainsi qu'une solide expérience dans l'élaboration de méthodologies et de travaux de recherche, la réalisation d'enquêtes, d'études et de publications similaires, dont la collecte et l'interprétation de données quantitatives et qualitatives ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels informatiques de base (Excel, Word, Publisher, SPSS);
- Bonne maîtrise du français tant à l'écrit qu'à l'oral

1. Une lettre d'accompagnement (3 pages maximum) avec:

- ✓ Les numéros de téléphone et les adresses de courrier électronique du consultant;
- ✓ La démonstration de la compréhension que le consultant a de l'étude sur les fistules et des exigences énoncées dans les Termes de référence;
- ✓ Toute recommandation de modification des Termes de référence;
- ✓ La démonstration de son expérience dans la conduite d'études et recherches ;
- ✓ Un calendrier proposé de disponibilité entre juillet et septembre 2021;

2. **Un curriculum vitae** (2 pages maximum) du consultant, décrivant son expérience et des réalisations antérieures pertinentes par rapport aux compétences et aux connaissances nécessaires pour satisfaire aux exigences énoncées dans les termes de référence

3. Liste de 3 références pouvant attester de l'expérience et de l'expertise du consultant en rapport avec cette tâche.

IV. Comment postuler

Les personnes dûment qualifiées répondant aux critères ci-dessus sont invitées à soumettre une Manifestation d'intérêt par courrier à l'UNFPA à l'adresse suivante: **Fonds des Nations Unies pour la Population, B.P 648 Route Hamramba -Moroni – Union des Comores** En mentionnant Manifestation d'intérêt pour l'étude *exploratoire rétrospective sur la fistule obstétricale aux Comores* objet du courrier. Les manifestations d'intérêt doivent être reçues aussitôt que possible date limité le 9 juillet 2021 à 11h 00.